

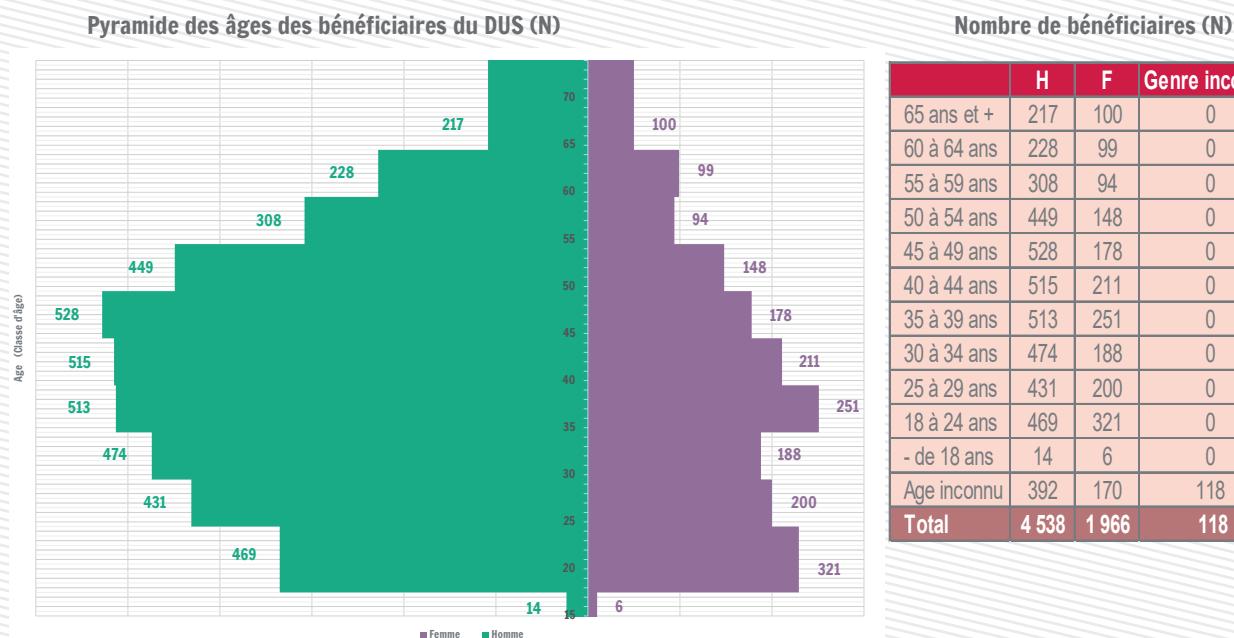
Dispositif d'urgence sociale

mis en place par les services partenaires des Relais sociaux

6 622 pers.

C'est le nombre de personnes ayant recouru au dispositif d'urgence sociale organisé par les services partenaires des Relais sociaux de Wallonie en 2024

Répartition par genre et par tranche d'âge des personnes* du dispositif d'urgence sociale en Wallonie (2024)



Sources : IWEPS, Relais sociaux & services partenaires des Relais sociaux de Wallonie ; Calculs : IWEPS (N : 6 622) (8 services répondants de 6 RS)

*Les mineurs accompagnants ne sont pas intégrés dans le tableau

Les Relais sociaux (RS) assurent en Wallonie la coordination et la mise en réseau de services (privés et publics) impliqués dans l'aide aux personnes en situation d'exclusion, à savoir « toute personne majeure confrontée ou susceptible d'être confrontée à la difficulté de mener une vie conforme à la dignité humaine et d'exercer les droits reconnus par l'article 23 de la Constitution ». Cette coordination concerne les activités déployées au sein de quatre axes à savoir le dispositif d'urgence sociale, l'hébergement d'urgence, le travail de rue et l'accueil de jour. Cette fiche est relative aux caractéristiques des personnes ayant recouru au dispositif d'urgence sociale (DUS) organisé par les services partenaires des Relais sociaux (RS) de Wallonie. Le DUS offre un service d'intervention 24h/24 qui permet d'apporter une aide rapide en dehors des heures d'ouverture du CPAS à tout citoyen en situation d'urgence. Les types d'aide peuvent être très variés : informations, soutiens, relais vers d'autres institutions, démarches administratives, juridiques, orientation vers un hébergement d'urgence, aides à la recherche d'un logement, au déménagement, aides financières, matérielles (vêtement, mobilier, vaisselle...), relationnelles, prise en charge en cas de catastrophe naturelle...

Au cours de l'année 2024, les services du dispositif d'urgence sociale (DUS), partenaires des Relais sociaux (RS), ont accompagné 6 622 personnes, en majorité des hommes (68,5 %). Outre ces 6 622 personnes, on dénombre 280 mineurs accompagnant un adulte.

La pyramide des âges construite à partir des 5 942 bénéficiaires dont on connaît l'âge, montre que tant chez les femmes que chez les hommes, ce sont les classes d'âge situées entre 18 et 54 ans qui sont les plus représentées.

Rappelons par ailleurs que la pyramide des âges est arrêtée à 74 ans révolus, les personnes recourant au DUS ne dépassant pas actuellement cet âge limite.

Dispositif d'urgence sociale

mis en place par les services partenaires des Relais sociaux

Répartition par type de logement/hébergement des personnes ayant recouru au dispositif d'urgence sociale en Wallonie (2024)

Répartition par « type de logement/hébergement » (%)	
En logement privé	28,3
En logement social/public et assimilé (Agence Immobilière Sociale)	3,0
En rue ou en abris de fortune (squat, voiture, tente, caravane,...)	13,6
En hébergement d'urgence (abri de nuit, lits DUS, hôtel)	6,0
En Maison d'accueil	1,3
En logements d'urgence, de transit, d'insertion,...	1,9
En institution - Autres (prison, hôpital psychiatrique, ...)	1,0
Chez un tiers "proche" (famille élargie, amis, connaissances,...)	25,3
Dans d'autres endroits hors institution	19,5
Total	100

Sources : IWEPS, Relais sociaux & services partenaires des Relais sociaux de Wallonie ; Calculs : IWEPS (N = 3 971) (7 services répondants de 6 RS)

Parmi les personnes ayant recouru au DUS en 2024, on relève que la semaine précédant leur accueil par le service d'urgence sociale :

- un peu plus d'un quart d'entre elles (28,3 %) habitait en logement privé ;
- un quart (25,3 %) vivait « chez un proche (famille élargie, amis, connaissances) » ;
- un peu plus de deux sur cinq (42,3 %), vivaient soit « en rue ou en abris de fortune tels que squat, voiture, tente, caravane » (13,6 %), soit « dans d'autres endroits hors institution » (19,5 %), soit encore « en hébergement d'urgence tel qu'abri de nuit (6,0 %) » ou « en maison d'accueil » (1,3 %), ou encore « en logement d'urgence, de transit, d'insertion... » (1,9 %).

Définitions et sources

Les statistiques sont établies au niveau wallon, par l'IWEPS, à partir de données harmonisées transmises annuellement par l'ensemble des neuf Relais Sociaux (RS) de Wallonie. Chacun d'eux réalise, sur son territoire, la coordination de la collecte des données auprès des services partenaires. Sept RS sont Urbains : Tournai, Mons-Borinage, La Louvière, Charleroi, Namur, Liège et Verviers. Les deux autres, créés en 2021, sont intercommunaux, celui de la Province de Luxembourg et celui du Brabant wallon.

Ces données constituent une source d'information importante sur les personnes vivant dans la « grande précarité » et sur le travail social effectué avec ces personnes. Ce public est très mal appréhendé par les sources administratives et absent des enquêtes sociales à visée généraliste (SILC).

Pertinence et limites

Les chiffres peuvent sous-estimer le nombre de personnes ayant recouru aux services du DUS car seules les données des services partenaires des relais sociaux sont prises en compte. Les chiffres peuvent aussi surestimer le nombre de personnes, car certaines d'entre elles sont comptabilisées plusieurs fois si elles fréquentent des services situés dans des villes différentes.

Les statistiques réalisées à partir de ces données sont de nature expérimentale.

La publication de ces données vise à éclairer des situations difficilement atteignables par d'autres sources d'information.

Pour en savoir plus : Statistiques des relais sociaux urbains wallons 2015, "Regards statistiques N°1" :
www.iweps.be/publication/statistiques-relais-sociaux-urbains-wallons-2015/

Personne de contact : Olivier Colicis (o.colicis@iweps.be) / prochaine mise à jour : septembre 2026